



## Vente bien nu propriétaires / titulaire droit usage et habitation

Par **Lingual**, le **26/01/2018** à **15:12**

Bonjour,

Suite au décès de notre mère il y a plusieurs années, son testament a octroyé un droit d'usage et d'habitation de sa maison au conjoint survivant. Nous sommes devenues avec ma soeur nu-propriétaires dans le cadre de l'indivision.

Aujourd'hui, le titulaire de ce droit souhaite vendre la maison, seulement nous y sommes opposées.

Questions :

1/ Peut-il vendre le bien sans notre consentement ?

2/ Quelles sont les poursuites judiciaires possibles s'il outrepassé ses droits en tentant de vendre à notre insu le bien ?

3/ Quelles conséquences pour son droit d'usage ?

En vous remerciant par avance.

Lingual

Par **morobar**, le **26/01/2018** à **16:57**

Bonjour,

1) Non

2) aucune poursuite, la mise en vente est impossible, le notaire ou l'agent immobilier procède toujours à l'identification du propriétaire.

3) rien du tout.

La seule possibilité est une mise en vente sur les sites d'annonces gratuites et cela n'ira pas plus loin.

Par **Lingual**, le **26/01/2018** à **20:45**

Bonsoir,

Nous vous remercions morobar pour vos éclaircissements :)

Cordialement,

L.